Réorientation après une L2 ratée

Par **Alexiabb**, le **20/02/2015** à **00:50**

Bonsoir à tous, il faut savoir que j'ai triplé ma première année de droit suite à de malencontreux évènements, quoi qu'il en soit je ne partais pas confiante pour la L2, ce qui s'est avéré plutôt vrai.
Je viens de rater mon S3, et ne peut même pas me présenter aux rattrapage...
J'aurai souhaité savoir ce que l'on pouvait faire avec uniquement une première année validée, puisqu'il me semble certain que le droit ce n'est pas pour moi, je songe donc à me réorienter.
Connaitriez vous des BTS notamment qui prennent dès le mois de février? Je songeais au notariat ou banque...
Est-il possible d'intégrer une seconde année dans un autre domaine qu'une licence à la fac ? Histoire de pas retomber encore en première année en septembre...

Merci d'avance pour la lecture et les conseils.

Par **Zambre**, le **20/02/2015** à **06:42**

Bonjour,

Pour le BTS à l'IMN, (Privé), on commence en septembre. Il est impossible de commencer en février.

Au niveau du recrutement, il faut passer un entretien devant le directeur et le BTS est payant (en public, il est gratuit).

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés